## LE PROPAGATEUR

Volume IX.

ler Septembre 1898.

Numéro I3.

## BULLETIN

Canada.—Nos lecteurs apprendront avec joie que le Saint-Père vient de désigner M. le Vicaire Général Gauthier, curé de la paroisse de Saint-François-Xavier de Brockville, comme archevêque de Kingston, succédant à feu Mgr Cleary.

Le nouvel archevêque est né à Alexandria, comté de Glengarry, le 3 novembre 1845. Il fut ordonné prêtre le 4 août 1867 par

Mgr Horan, mort en 1875.

Mgr Gauthier, Charles-Hugues, était l'ami personnel de l'archevêque défunt, et il a été désigné unanimement au Saint-Père comme digne d'occuper le siège archiépiscopal devenu vacant. Nous souhaitous longue vie au nouveau prince de l'Église.

\*\*\*

Rome,-Nous lisons dans Le Prêtre du 4 août dernier : Un molu proprio de Léon XIII, en date du 4 juillet dernier, supprime tous les offices vocabilistes de la Daterie. A ce sujet, M. Albert Ballandier, si versé dans les choses romaines, communique à

la Croix la note que voici:

Les emplois vocabilistes de la troisième classe, ceux dont il s'agit, étaient au fond un emprunt fait par l'État. Un individu achetait une de ces charges qui, sans lui donner rien à faire, lui fournissait une rente de 8 à 10 % sur le capital qu'il versait, capital réglé pour chacun de ces offices. Ceci fait, il percevait régulièrement sa rente sourcie par les revenus de la Chambre apostolique.

Mais, dira-t-on, la rente du 8 au 10 % est exorbitante.

rrai, mais il y avait un aléa à courir.

Sile titulaire mourait sans testament, l'emploi vocabiliste faisait retour ipso facto à la Chambre apostolique, c'est-à-dire au gouvernement qui pouvait le mettre de nouveau en vente. Il ne pouvait se céder par testament, mais pouvait se vendre, ce qui s'appelait le résigner, et le nouveau titulaire endossait toutes les obligations de celuiqui lui avait vendu. On pouvait encore transmettre cet emploi à un autre, en danger de mort; mais dans ce cas, si le vendeur ne mourait pas dans les quarante jours de l'acte, il voyait son emploi vocabiliste vaquer, c'est-à-dire revenir au gouvernement.

En un mot, acheler un ofice vocabiliste était faire un contrat aléaloire où toutes les chances n'étaient pas du côté des titulaires.